Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le
ID : 035-213503568-20260416-DEL_2026_18-DE

VIGNOC

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 16 avril à 20 heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Daniel Houitte, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION : 07 avril 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 17

PRESENTS : Daniel Houitte, Gilles Lesage, Nicolas Daboudet, Nolwenn Fougeray, Jean-François Vermet, Alain Monvoisin, Franck Aubrée, Christian Oger, Florent Rousière, Valérie Boissinot, Sandrine Delacroix, Guillaume Etesse, Blandine Hochet, Anne-Laure Bonnin, Maryse Brehault, François Simon, Eugénie Cardinal.

Absents excusés :
Edith Garnier donne pouvoir à Daniel Houitte
Laurence Blaise donne pouvoir à Gilles Lesage

Absent : Néant

Secrétaire de séance : Nicolas Daboudet

Séance ouverte à 20 h 00.

N°18 – FINANCES - BUDGET PRINCIPAL – SUBVENTIONS ALLOUEES AUX ASSOCIATIONS – EXERCICE 2026 – APPROBATION

Présents	Pouvoirs	Absents excusés	Absents	Quorum
17	2	2		10

Exposé : Nicolas Daboudet, Adjoint Délégué

VU l'article L 2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, les collectivités sont tenues d'individualiser les attributions de subvention, par délibération distincte du vote du budget ;

Nicolas Daboudet rappelle que l'attribution de subventions communales repose sur les critères suivants : le nombre total d'adhérents Vignocois et les jeunes Vignocois, le rayonnement de l'activité etc.

Un état récapitulatif des subventions est proposé et est joint à la présente note de synthèse.

Franck Aubrée et Laurence Blaise(pouvoir) ne prennent pas part au vote

Après lecture du tableau des subventions pour l'exercice 2026, le conseil municipal par 17 voix pour

- **APPROUVE** les montants attribués aux associations comme énoncés dans le tableau joint à la présente délibération pour l'exercice 2026.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,
Daniel HOUITTE.

MAIRIE DE VIGNOC (Ille-et-Vilaine)

VALORISER ILLE PARTAGER

Val d'Ille Aubigné

www.vignoc.fr • mairie@vignoc.fr
MAIRIE • 12, rue des Écoles • 35630 VIGNOC • Tél. 02 99 69 82 46